

Intervention de François Meunier, Conseiller municipal PCF, groupe Union pour Antony

« Des objectifs assez larges et flous pour que quelqu'un qui ne connaîtrait pas le dossier ne puisse que les approuver, mais des objectifs biaisés dès le départ, tout au plus 1000 logements conservés pour 2000 détruits ou à détruire ».

Un projet scandaleux quand on connaît les problèmes du logement étudiant

Le projet que vous portez pour la Résidence Universitaire consiste à ne conserver sur son site que tout au plus 1 000 logements étudiants, (et à des tarifs après réhabilitation qui risquent d'exclure les étudiants actuels) après en avoir fait disparaître 2 000 par rapport à sa capacité originelle. Après la démolition du bâtiment C l'année dernière, c'est au tour du bâtiment H d'être dans le collimateur. **C'est près de 1 000 logements étudiants de moins en un an si on ajoute la fermeture de chambres en mauvais état et non refaites dans les autres bâtiments.** Scandaleux lorsque l'on connaît la situation du logement étudiant en Ile-de-France. Le Parisien du 27 juin dernier ne titrait-il pas : « Pour les étudiants, la course folle au logement ». Une situation mise en exergue par la **Fondation Abbé Pierre** dans son rapport sur le mal logement qui pointe les problèmes de logements auxquels sont confrontés les étudiants et **proposent comme solution la réhabilitation de 70 000 places en résidences étudiantes et la construction de 50 000 nouvelles autres.** Certainement pas la démolition de places existantes.

Une belle tartufferie sur le foncier

Projet scandaleux aussi quand on lit dans le dernier numéro de HDS magazine de vos amis du Conseil général au sujet du logement étudiant que « *la tension dans le Nord du 92 est plus forte que dans le Sud* » (ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas forte dans le Sud comme partout en Ile de France et vous le savez !), mais surtout d'y **voir le patron du 92 (Patrick Devedjian NDLR) déplorer que le problème de la construction du logement étudiant c'est « d'abord de trouver du foncier »** et affirmer que « *la mobilisation de tous les acteurs est essentielle : les maires délivrent les permis de construire etc.*

Belle tartufferie : à Antony vous avez le terrain gratuitement, vous avez le pouvoir de signer etc. mais vous allez faire disparaître ces terrains disponibles. Souvenez-vous, en juin 2010, 400 manifestants ont dénoncé cette spoliation !!

Mais revenons sur les objectifs :

Des objectifs biaisés, pour spolier les étudiants et maquiller les vrais projets :

Premier des objectifs mentionnés : développer sur le site une programmation urbaine mixant du logement étudiant ou réhabilité, une nouvelle offre de logement classique, des programmations à vocation essentiellement tertiaires et commerciales, accompagnées par de nouveaux espaces publics valorisants et qualitatifs et des équipements publics nécessaires au projet ou d'envergure communale

Un premier objectif qui, de fait, aboutit à spolier la communauté étudiante de terrains qui devaient revenir au CROUS en pleine propriété en 2019 (un terrain acquis gratuitement par la CAHB au motif d'un transfert de compétence du logement étudiant obtenu par **une loi presque sur mesure suivie d'un cavalier législatif**), à le détourner pour l'essentiel de sa fonction estudiantine et à le transformer en un nouveau quartier résidentiel, administratif et commercial. Il était pourtant parfaitement possible et réaliste de réhabiliter l'ensemble des bâtiments et logements étudiants présents sur le site de la Résidence Universitaire ; la réhabilitation du bâtiment A le confirme.

Deuxième objectif mentionné : Intégrer le nouveau quartier dans son environnement urbain, en créant et en favorisant des convergences, tant en lien avec le parc de Sceaux qu'avec les secteurs pavillonnaires limitrophes et le centre ville d'Antony.

Un deuxième objectif qui fait implicitement à « **l'allée royale** » jusqu'au Parc de Seaux voulue depuis des années par votre majorité, allée royale devenue du reste réserve foncière dans le Plan Local d'Urbanisme alors que l'on traverse fort bien la Résidence Universitaire actuellement, à pieds mais aussi à vélo et en voiture depuis la rue Gallieni. **Un objectif qui n'est qu'un prétexte en fait pour accélérer la destruction des équipements actuels.**

Un deuxième objectif qui fait aussi implicitement référence à la notion de « barrière » que représenterait la Résidence Universitaire pour la ville et dont vous avez fait un argument pour justifier de la démolition de certains bâtiments. Or, **cette notion de « barrière » est injustifiée et pour l'essentielle fausse car niant toutes les continuités existantes** Ville-Résidence Universitaire-Parc de Sceaux actuelles. : rue Lafontaine et Gallieni pénétrant le site, existence de plusieurs portes d'entrée et cheminement sur le site.

Troisième objectif mentionné : concevoir le quartier dans une logique de développement durable affirmé et **valoriser la présence des transports en commun existant.**

Vous le reconnaissez vous-même. **La Résidence Universitaire d'Antony est idéalement placée par rapport aux transports en commun.** Parfait pour se rendre à Paris, à Orsay ou à Créteil pour des étudiants. De fait, avec le projet que vous souhaitez mettre en œuvre sur le site de la Résidence Universitaire, ce n'est pas « la présence de transport en commun » qu'il s'agit de valoriser mais bel et bien les futurs logements privés à réaliser, valorisation sonnante et trébuchante pour les futurs promoteurs qui auront en charge l'aménagement de ce quartier.

Au final, des objectifs qui, même maquillés autant que faire se peut se résument à un seul : récupérer une partie des terrains de la Résidence Universitaire pour réaliser une opération immobilière et la rentabiliser au maximum.

C'est pourquoi, nous n'approuvons pas ces objectifs et voterons contre !